

COMPTE-RENDU

REUNION DE LANCEMENT DANS LE CADRE DE LA MISSION DE REVISION GENERALE DU PLU

Document joint

Présentation.pdf

Date et lieu de la réunion

Jeudi 08/06/2017 – Mairie de Saverdun

Personnes présentes

Pour la Maîtrise d'Ouvrage

M. Philippe Calleja: Maire de Saverdun

Mme Rizzo : DGS

Mme Duguine : Responsable du service urbanisme

Mme Capdeville : conseillère municipale déléguée à
l'Urbanisme

Mme Coureau : Chargée de mission du SCoT

Mme Gayout : DDT 09

CAUE : M. Augé excusé

Pour la Maîtrise d'œuvre

Atelier-Atu

Woodstock Paysage

Del'Archi

Nymphalis

Déroulé de la rencontre

- Tour de table, présentation des participants
- Introduction de M. le Maire
- Présentation de la part du groupement des éléments méthodologiques et du calendrier prévisionnel
 - o Cadrage préalable de la mission,
 - o Objectif de la mission,
 - o Etapes à venir,
 - o Enquête de proximité : construction et méthode,
 - o Etude BIMBY : méthode proposée.

Objet de la réunion

La réunion a pour objet le lancement de l'étude visant la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saverdun.

La présentation de la commune par M. le Maire

Saverdun incarne le concept de « village » au sens de proximité. La vie associative est riche et les équipements et services nécessaires à la population y sont présents. La qualité de vie est manifeste. La commune souhaite conserver cet atout en encadrant son développement urbain.

Elle souhaite à tout prix éviter de devenir une cité dortoir et accorde beaucoup d'importance à l'intégration des nouveaux habitants dans le tissu local.

Le PLU actuel a dix ans et beaucoup de choses sont à revoir du point de vue du zonage (80 ha à déclasser) mais aussi du règlement. Il existe une volonté de se développer mais avec le souhait de le faire de manière qualitative et raisonnée.

La commune a été labellisée territoire à énergie positive pour la Croissance Verte (TEPCV) cette année.

La commune produit une importante partie de son électricité par la Régie Communale d'Electricité de Saverdun Saint Quirc (hydraulique). Un projet de création d'un nouveau poste source au niveau du lieu-dit Danis est en cours.

Un important projet de parc photovoltaïque est en cours au niveau d'une ancienne carrière.

160 emplois sont en cours de création en 2017.

Le territoire accueille également un projet d'usine de Méthanisation sur la commune limitrophe de Montaut.

Projet en cours et/ou souhaités

- Quartier médico-social
- Un nouveau groupe scolaire à 2020 sur la rive droite de l'Ariège (équilibre envisagé : deux rives, deux groupes scolaires).
- Se tourner vers la rivière pour que la population se réapproprie cet espace. Y développer les cheminements doux et notamment :
 - o Projet d'un parc public (au niveau de l'ancienne île du Ramier sur les berges de l'Ariège).
 - o Projet d'une passerelle piétonne entre les deux rives de l'Ariège.
- SCoT : réduire de moitié la consommation foncière (80 ha à retirer) et densifier le bourg, de manière douce et raisonnée.
- Etudier les possibilités de densification y compris en hauteur sur certains secteurs pouvant s'y prêter (actuellement limitée à 7 m à l'égout du toit en zone UA2/UB/UC et à 12 m en UA1)
- Rénovation à engager dans la trame urbaine. Un PIG est en cours depuis 2014
- Un diagnostic a été réalisé dans ce cadre. De plus une étude sur le logement vacant a été faite en parallèle sur la commune. Ces documents seront remis au BE.
- Moderniser l'assainissement sur les secteurs de densification urbaine prioritaires.
- Grand projet de requalification urbaine des allées du Balouard / rue Sarrut / rue Porte du Bois / Place de l'Ansonne :
 - o pour améliorer les déplacements doux
 - o la qualité de vie dans le centre-ville.
 - o Développer les espaces de rencontre.
 - o Optimiser le stationnement : actuellement, on compte 140 places de stationnement. Le projet du Balouard va entraîner une suppression de place dont une partie sera réaffectée au niveau de la place de l'Ansonne.
- Formaliser un plan de circulation douce en lien avec le Projet « vélo en liberté », la gare, les commerces de centre-ville et des zones intermédiaires (entrées de ville, intermarché...). 15 vélos en liberté ont déjà été mis en circulation à ce jour.
- La CCI pourrait mettre en place une étude stratégique de développement économique (aucune réponse de la part de la CCI à ce jour).

Il faudra être précis et rigoureux sur la procédure de révision du PLU. Normalement le PLU devrait être approuvé en mars 2018 ; cette échéance est repoussée à fin 2019.

Les mobilités : gare, navette urbaine, problème de stationnement.

L'enquête de proximité (questionnaire) :

→ Définir la vision qu'ont les habitants de la commune, identifier leurs attentes et leurs pratiques.

→ Y-a-t-il une différence de vision, de pratique et d'attente entre les habitants de la rive droite et de la rive gauche ?

→ Phénomène de « rurbanité » identifié : population urbaine à la campagne. De fait, la population désire avoir à disposition tout le confort (services, commerces et équipements) que l'on trouve en ville avec le cadre de vie/la qualité de vie (calme et sécurité) que l'on trouve à la campagne.

→ Ouvrir le questionnaire aux acteurs du territoire (ex : commerçants) même s'ils résident sur une autre commune.

Une base d'enquête sera proposée rapidement à la commune.

La dynamique du bourg :

Dynamiser le bourg par la culture

La commune dispose d'un centre socio-culturel et elle comptera prochainement notamment une galerie photo au sein de la Maison des Arts (projet en cours) qui permet de transformer une ancienne habitation du centre-ville de Saverdun en espace dédiée aux Arts.

L'activité commerciale

Limiter le changement de destination dans le bourg afin d'éviter que les commerces ne deviennent un garage ou un logement. Cependant, il faut limiter la vacance des locaux afin d'éviter d'avoir trop de pas de porte vide.

L'installation de l'Intermarché en périphérie a paradoxalement attiré plus de clients dans certains commerces du centre-ville, notamment des communes extérieures.

Le commerce de proximité du centre-ville est néanmoins en perte de vitesse. Les contraintes réglementaires sont parfois trop fortes et le lien avec la voiture est très important (stationnement, axe de passage).

La place des quartiers :

Certains quartiers se développent grâce à la présence d'équipements qui valorisent le parc logement. En revanche, certains équipements sont méconnus, notamment ceux liés au sport et gagneraient à être valorisés.

Le renforcement des liens entre le centre-ville et les différents quartiers est une priorité de la commune. Cela permet d'assurer la cohésion et le lien social au sein du territoire.

Concertation :

Une réunion publique doit être prévue pendant la phase PADD.

La lettre municipale peut être utilisée pour l'enquête de proximité.

La commune dispose aussi d'outils comme son site Internet ou son Facebook (très consulté) pour enrichir la concertation et toucher de multiples publics.

Rencontres agricoles :

Au vu de la période de forte mobilisation des agriculteurs, les rencontres avec la profession agricole et les agriculteurs de la commune seront réalisées en septembre/octobre.

BIMBY :

La démarche a été découverte à travers le SCOT qui a mené une expérimentation sur 2 communes de son territoire dont Saverdun. La commune a décidé de poursuivre cette démarche initiée en faisant une étude BIMBY dans le cadre de la Révision Générale de son PLU.

Une réunion publique pour exposer la démarche à la population aura lieu à l'automne, période au cours de laquelle la première phase du BIMBY devra être avancée.

Il faut s'inspirer et participer aux « Workshop » de l'APUMP et éventuellement des autres exemples (Cf. Bouloc / Vigoulet Auzil en Haute Garonne).

Un guide de la densification douce est à mettre en place.

Suites de l'étude

La prochaine réunion est fixée au 20 juillet 2017, à 8h. Une visite du territoire est prévue en début de matinée.

Le bureau d'études a d'ores et déjà commencé à travailler sur le diagnostic.